Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 88 (1961)

Heft: 11

Artikel: 2e concours littéraire des patoisants romands : quelques réflexions d'un

membre du jury : [1ère partie]

Autor: Schulé, Ernest

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232512

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2° concours littéraire des patoisants romands

Quelques réflexions d'un membre du jury

par Ernest SCHULÉ

La belle fête de Vevey est passée. Les lauréats du concours littéraire ont rapporté chez eux un plat gravé à leur nom, qui est un souvenir plutôt qu'une récompense. Satisfaits ou déçus, ils attendent peut-être des jurys un avis moins sommaire, plus nuancé, que le simple classement du concours : ces « quelques réflexions » essaieront d'apporter une réponse à leurs questions bien légitimes. \(^1\)

Pourquoi ce deuxième concours romand? Et pourquoi, à intervalles plus courts, des concours fribourgeois et valaisans?

Il est important que, dans le mouvement patoisant, il y ait ces points de cristallisation, qui permettent de recenser les forces actives et de consacrer des talents nouveaux. Il importe non moins de prouver, une fois de plus, que le patois n'est pas ce langage pauvre en moyens d'expression pour lequel on le prend si souvent. Que cette opinion continue à avoir cours parmi les gens qui n'ont jamais pratiqué un patois, passe encore! Ils n'ont pas eu l'occasion de vérifier le bien-fondé de ce slogan. Mais que des patoisants euxmêmes montrent si peu d'estime pour le vieux parler, voilà qui m'afflige profondément. Si l'on veut maintenir le patois, comme parler de famille, là où il est encore vivant, il est urgent de faire reprendre confiance aux patoisants: il faut les convaincre que leur langue maternelle est un instrument de valeur, qui leur permet de tout dire et de tout exprimer, dans le cadre de leur communauté familiale et locale.

On peut tout dire en patois: cette formule n'est-elle pas une exagération? On lui objectera qu'on ne saurait jamais traduire en dialecte une tragédie de Racine, par exemple. J'en conviens volontiers, et il me semble qu'un tel essai ne serait que perte de temps et de force. Mais je puis m'imaginer une pièce de théâtre patoise qui traite un conflit

humain analogue, avec d'autres personnages, certes, mais de portée tout aussi générale, et dans laquelle les sentiments exprimés ne soient pas moins nuancés, ni les passions moins explosives. Tout est donc dans la manière. On peut tout exprimer en patois, à condition qu'on le dise en respectant et en exploitant les moyens de style proprement patois.

En fait, les problèmes de style qui se posent à l'écrivain patoisant sont fort délicats, et sa position est peut-être plus inconfortable encore que celle de l'écrivain français, parce que son instrument, le patois, est par définition un langage parlé. Or, l'art d'écrire, le patoisant l'a appris à l'école et, depuis ce temps-là, écrire a toujours signifié pour lui : écrire en français, exprimer ses idées par le moyen de la phrase française, sobre ou compliquée, bien équilibrée ou période ronflante selon son goût.

Lorsqu'il se propose maintenant d'écrire en patois, ces modèles français s'offrent presque automatiquement à son esprit, et le danger est grand de le voir couler ses phrases patoises dans ces mêmes moules. Voilà qui nous vaut ces textes dont les mots sont patois, mais où la structure de la phrase et le cheminement de la pensée sentent le décalque de la rédaction française.

C'est du patois superficiel, un patois abâtardi parce que pensé en français, que nous présentent de tels textes : ils ne peuvent prétendre à la palme dans un concours de patoisants, parce qu'ils ne mettent pas en valeur les richesses et les particularités d'un dialecte. Pour nous aussi, la « défense » du vieux langage va de pair avec son « illustration ».

(A suivre.)

¹ Bien que les présidents des jurys cantonaux ent chargé M. Schulé d'être leur porte-parole

aient chargé M. Schulé d'être leur porte-parole à la séance de la distribution des prix, le texte résumé de ce rapport général, dans sa forme actuelle, n'engage que la responsabilité de son auteur. (Réd.)

SI VOUS ALLEZ...

... à Provence et que la marche ne vous fait pas peur — certains amis du patois ne s'en effraient pas — une belle promenade est possible en se dirigeant vers le mont Mousson, pour aboutir au grand plateau jurassien du Soliat. Celui-ci a deux sommets peu saillants, l'un sur Vaud, l'autre sur Neuchâtel, dont la hauteur est à peu de chose pareille. On y découvre, par temps clair s'entend, un beau point de vue. Le Soliat confine à l'hémicycle du Creux-du-Van, avec son immense cirque de rochers, s'ouvrant vers l'est et qui, sur un kilomètre, constitue la frontière entre les deux cantons. Ce territoire, en forme de tranche de gâteau, s'enfonce comme un coin dans le canton voisin. Il fut contesté pendant des siècles entre Neuchâtel et Berne, maître du Pays de Vaud, auquel il fut définitivement rattaché en 1717. Vous aurez fait une magnifique excursion, dans une contrée très intéressante et pittoresque que la nature des chemins garantit contre les automobilistes téméraires, ce qui est appréciable.

Ad. Decollogny.